



Réf :
Objet :

Espace Autismes 68

13, rue Charles Sandherr
68000 COLMAR

Secrétariat

Valérie ADOR
Tél : 03 89 24 99 23
Fax : 03 89 23 11 01
secretariat68@cra-alsace.net

Equipe

pluridisciplinaire
Tél : 03 89 24 99 23
cra68@cra-alsace.net

Médecins psychiatres

Dr Ayman MURAD
Dr Christian SCHAAL

Psychologues

Eric BIZET
Aurélie FRITSCH
Ann-Sylvie MAN
Emmanuelle MERCKLING
Emilie SCHAEFFER

Infirmière

Gisèle FRANCESCON-ROTA

Aide-soignante

Valérie WILHELM

Psychomotricienne

Anne-Laure EMERIT

Site Internet

<http://www.cra-alsace.net>



Compte-rendu

de la réunion inter-établissements

du 12 mars 2010

IME St-André, Cernay

**Lieu et date de la prochaine réunion
Inter-Etablissements :**

**Vendredi 1 octobre 2010 à 14h
au CARAH, Colmar**

sur le thème :

**Communication autour de la personne autiste
(suite des réunions précédentes)**



La réunion de ce jour approfondit le thème de la précédente, en s'appuyant sur les réflexions entamées au sein du groupe de travail sur les passages, mis en place en décembre 2009.

Points introductifs :

- Le parcours de vie ne doit pas être morcelé – les personnes concernées ne peuvent pas exprimer des choix.
- Qui va être détenteur de l'histoire de la personne ? Il est nécessaire d'avoir un fil conducteur qui englobe aussi bien l'histoire de l'accompagnement que l'histoire de la personne.
- Dans ce parcours, quelles sont les spécificités de la personne autiste ? L'autisme implique des difficultés supplémentaires.
- Quelle symbolique utilise-t-on pour signifier un passage, un transfert ?
- Le passage contient différentes dimensions :
 - quels sont les outils qui permettent de faciliter les transferts ?
 - peut-on harmoniser les outils ?

Les participants procèdent à un tour de table pour faire l'état des lieux des différentes procédures d'admission.

Résumé des procédures :

- IME 1 : La demande d'admission comprend une *fiche médicale* d'admission sur 1 page, qui reprend le diagnostic, le traitement en cours, la contraception, le poids, la taille. Le dossier d'admission inclut un *questionnaire sur les habitudes de vie* de la personne. Le dossier complet est transmis à la commission d'admission, où on essaye de comprendre la situation.
:
Une rencontre entre les différents protagonistes est organisée ainsi que des visites de l'établissement. Parfois des séjours de découverte ou des accueils temporaires précèdent l'admission. Celle-ci est un processus long, qui prend des mois, parfois même des années.
- SAJ 1 : Ce service n'a pas encore de procédure formalisée. La plupart des personnes accueillies viennent du domicile, ce qui signifie qu'une admission implique des rencontres avec la famille, la transmission du parcours de la personne est orale. La difficulté qui surgit le plus souvent concerne l'adaptation à la vie de groupe. Lorsque le service accueille une personne ayant déjà résidé en établissement médico-social, sont transmises les informations jugées utiles, essentielles : ce qui va servir directement dans le quotidien pendant les premiers temps : les acquis à ne pas perdre, les capacités de la personne.



Commentaire de la réunion : qu'en est-il de la question des échecs ? il est certes important de relever les acquis, mais qu'en est-il de ce que la personne ne sait pas faire, de ses angoisses, ses doutes, ses échecs ? cela souligne l'importance de connaître la situation d'avant. On peut constater que le personnel de terrain a tendance à souligner tout ce que la personne ne sait pas faire. En centre d'accueil de jour, les personnes accueillies ont encore besoin de maturation.

- SAJ 2 : Lors de l'admission, le CARAh recueille des informations sur ce qui fait que la personne va bien. L'accueil est en général séquentiel et comprend une période d'observation. La personne est orientée vers des activités qui vont lui permettre d'« accrocher ». Pendant cette période, des entretiens sont mis en place avec la famille, des journées découvertes organisées. Un important travail de concertation entre tous les protagonistes est mis en place, tout particulièrement pour les personnes avec autisme.
- IME 2 : Cet établissement fait part de la grande difficulté à adapter les outils nécessaires au bien-être, à la sécurisation d'une personne. En effet, selon les lieux, ce sont des choses différentes qui sécurisent. Il est également question de la transmission des outils de communication qui ont été utilisés ailleurs, ceux-ci n'étant pas les mêmes d'un établissement à l'autre. Lorsqu'une admission est envisagée, l'établissement organise des journées de contact, avec un programme à la carte, adapté à celui qui demande une place.

Commentaires : Il serait intéressant de pouvoir échanger les protocoles d'admission entre établissements médico-sociaux afin de signifier que le nouvel établissement n'est pas un grand inconnu, ni pour l'équipe qui transmet, ni pour la personne qui effectue le passage. Les établissements constatent qu'ils ne connaissent pas les procédures utilisées ailleurs que chez eux.

Il est également souligné que l'« après admission » dure jusqu'à 2 ans, période pendant laquelle les liens sont entretenus entre l'établissement d'avant et l'actuel. Cette période permet d'échanger avec l'équipe d'avant au sujet de la personne accueillie. L'intervention d'un SAVS est aussi possible.

- IME 3 : L'admission est différente selon qu'il s'agit d'enfants ou d'adolescents. S'agissant d'enfants, des journées découvertes sont organisées, précédées d'une rencontre avec les services de pédopsychiatrie. Lors de la journée découverte, une personne de l'ancienne équipe doit être présente. Il s'agit avant tout de faire un bilan des habitudes de vie de l'enfant à accueillir, ce qui se fait avec l'équipe dans son ensemble, avec l'aide sociale à l'enfance ainsi que la famille d'accueil lorsqu'il y en a une.
- SAJ 3 : on constate que quel que soit l'outil développé pour recueillir les informations nécessaires lors d'une admission, on passe toujours à côté de l'un ou l'autre détail



important, aucun outil n'est vraiment exhaustif. D'où l'importance d'une transmission aussi bien orale qu'écrite. En ce qui concerne les écrits, il semble important de les remplir avec les différents protagonistes. Les informations venant de la famille et celles venant des professionnels sont complémentaires.

Il est également important de tenir compte du fait que le contexte est primordial pour une personne avec autisme, ses capacités ne seront mises en valeur que si le contexte y est favorable.

- Le point de vue des parents : une personne autiste a besoin d'être sécurisée, d'apprendre à gérer l'inconnu.
- MAS 1 : Cette structure comprend un accueil de jour, pas nécessairement à temps plein. Les problèmes rencontrés concernent le manque de formation du personnel, la continuité des modes de communication. Lors des admissions, il est nécessaire de définir les situations prioritaires, ce qui signifie qu'une personne en liste d'attente peut obtenir une place avant une autre même si elle figure plus bas dans la liste des demandes.
- Remarques diverses :
 - Le CRA a un rôle à jouer dans les situations difficiles, plus particulièrement dans le cadre du réseau 4x4 pour les professionnels de terrain.
 - Quand on prend du temps pour une personne, on agit aussi sur le reste du groupe.
 - Il serait important que les professionnels qui accueillent dans le nouvel établissement aillent sur le terrain de l'établissement de départ de la personne. Les personnes avec autisme ont besoin de repères connus quel que soit le cadre,
 - La formation du personnel, en particulier des AMP, devrait être développée. La cohabitation de personnes très différentes constitue une difficulté pour les éducateurs et il est important que le personnel nouvellement arrivé dans un établissement soit rapidement formé.
 - Lors de l'admission, un diagnostic précis est important pour que les équipes sachent où en la personne dans ses compétences et capacités.
 - Dans les situations de crise, le passage vers la psychiatrie est difficile. Quelles sont les articulations entre le sanitaire et le médico-social ?

Prochaine réunion inter-établissements :

Vendredi 1er octobre 2010

Le Carah

Colmar

14h-16h